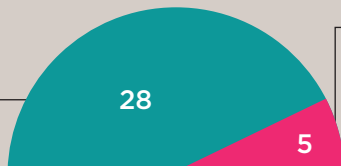


## LE CONSEIL MUNICIPAL

*Répartition des sièges*

LISTE  
« Du Cœur et de l'action  
pour Les Herbiers »



LISTE  
« Les Herbiers, pour une  
alternative écologique et  
sociale »

## « TERRES DE MONTAIGU PREND SON ENVOL »

### Liste d'opposition : « LES HERBIERS, POUR UNE ALTERNATIVE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE »

Comme le dit Ouest-France du 31 décembre dernier, c'est un petit évènement. Ce samedi 1er janvier 2022, la communauté de communes Terres de Montaigu est devenue communauté d'agglomération. Elle s'y préparait depuis quelques années avec la fusion de plusieurs communes autour de la ville de Montaigu, permettant à sa ville-centre de dépasser les 15 000 habitants. Puis avec le mariage de sa communauté de communes avec celle de Rocheservière, ce qui amène désormais la collectivité à dépasser les 50 000 habitants.

#### Terres de Montaigu : un exemple à suivre ?

Premier avantage, Terres de Montaigu prend des compétences qu'elle n'avait pas jusqu'à maintenant, à commencer par le logement et la mobilité. Elle va par exemple récupérer le transport scolaire qui était jusqu'alors géré par la Région. Mais surtout, comme le dit son président Antoine Chéreau, « L'avantage principal, c'est la visibilité accrue du fait de ce nouveau statut. Etre visible, c'est bien là l'enjeu le plus important si l'on veut exister vis-à-vis des plus grandes villes, si on veut être entendus par nos partenaires privés et publics, si l'on veut peser dans la transition environnementale, si on veut bénéficier de fonds européens, si on veut attirer les entreprises et les habitants. » (Ouest-France, 31.12.2021) Toujours Antoine Chéreau : « Cette visibilité permettra de différencier le territoire aux yeux des financeurs et de l'Etat mais aussi de participer plus activement aux échanges entre l'Etat et les territoires. » (Ouest-France du 11.01.2021) En clair, les dossiers proposés seront plus remarqués et les projets avanceront plus facilement.

Sans compter que Terres de Montaigu aura désormais sa place dans les instances délibératives et décisionnaires au même titre que les autres communautés d'agglomération que sont La Roche-sur-Yon, Les Sables-d'Olonne, Cholet ou Nantes, et pourra ainsi peser pleinement pour le développement de son territoire.

#### Le Pays de Mortagne met le paquet sur le logement

Faisant cela, la collectivité prend le leadership du Nord-Est Vendée. La communauté de communes du Pays des Herbiers est dépassée. Pour atteindre la condition des 50 000 habitants et prétendre également devenir une communauté d'agglomération, la fusion avec une ou plusieurs com-com voisines lui est également nécessaire. Mais aucun projet de ce type n'est envisagé.

Pourtant, notre com-com a un autre intérêt dans ce type de rapprochement. Nous l'avons déjà écrit ici de nombreuses fois, il s'agit de la baisse voire de la suppression de notre contribution au Fonds de péréquation intercommunal (FPIC). Fonds de solidarité national auquel nous contribuons très fortement chaque année (7 millions d'euros entre 2014 et 2020, et 1,275 million d'euros en 2021 !) et dont nous pourrions être dispensés en cas de fusion, par exemple, avec la communauté de communes du Pays-de-Pouzauges. Notre mariage avec cette collectivité, et/ou une autre voisine, constituerait par ailleurs plutôt une forme de solidarité directe de développement, ce qui nous semble encore plus cohérent.

#### Pouzauges s'engage dans la démocratie participative

Quoi qu'il en soit, le développement harmonieux du Pays des Herbiers passe par la transformation de notre communauté de communes en communauté d'agglomération. Comme pour Terres de Montaigu, c'est la condition sine qua non pour faire pleinement face aux enjeux qui nous attendent : attirer de nouveaux professionnels de santé, proposer des offres de logements aux primo-accédants, développer les transports en commun, attirer les entreprises à forte valeur ajoutée, tendre vers notre autonomie énergétique, développer une politique cohérente à l'égard des plus fragiles, etc.

Et ça bouge partout autour de nous en Vendée : pendant que Montaigu crée la troisième communauté d'agglomération du département, quinze autres communes nouvelles voient le jour. La Ville et la com-com des Herbiers restent engluées.

Etienne Blanchard, Patricia Cravic, Joseph Liard, Julie Mariel-Godard et Aurélie Paquereau.

[www.alternative-ecologique-sociale.fr](http://www.alternative-ecologique-sociale.fr)

Pour nous contacter : [julie.mariel-godard@alternative-ecologique-sociale.fr](mailto:julie.mariel-godard@alternative-ecologique-sociale.fr)  
ou [info@forum-citoyen.fr](mailto:info@forum-citoyen.fr)

## « UN BUDGET VOTÉ À L'UNANIMITÉ ! »

### Majorité municipale : « DU CŒUR ET DE L'ACTION POUR LES HERBIERS »

Le vote du budget, le lundi 7 février dernier, a été, comme il se doit, un grand moment de démocratie, où tous ceux qui l'ont souhaité ont pu s'exprimer aussi longuement que possible. Mieux encore, le budget a été voté à l'unanimité des suffrages exprimés, les quatre conseillers municipaux de l'opposition présents ce jour-là s'étant abstenus.

#### Des taux d'imposition qui n'augmentent pas

Il est vrai que le budget 2022 est particulièrement ambitieux et porteur de bonnes nouvelles. La première, c'est que nous avons refusé d'augmenter les taux d'imposition. Comme nous l'avons, d'ailleurs, toujours fait depuis 2014.

Pour financer les investissements d'une commune, augmenter les impôts est la solution de facilité. C'est celle que choisissent beaucoup d'élus. Aux Herbiers, nous, nous avons fait un choix plus exigeant et ambitieux : celui de maîtriser nos dépenses pour ne pas augmenter les impôts des Herbétains.

Concrètement, maîtriser les dépenses n'est pas chose facile. Surtout en ce moment ! Chacun constate sur ses factures l'augmentation générale des prix et notamment ceux de l'essence, de l'alimentation ou des matières premières. La Ville des Herbiers n'échappe pas à ces augmentations, ni, par exemple, dans ses chantiers – certains coûts de construction ont augmenté de 20% - ni, autre exemple, dans les achats alimentaires pour les cantines scolaires. Pour autant, tout est fait pour les limiter au maximum, en renforçant nos procédures d'achat, en groupant certaines commandes avec les communes voisines et en embauchant, tout prochainement, un spécialiste des achats au sein des services de la Ville. Sa mission est très claire : faire des économies sur les achats de la collectivité.

#### Investir massivement pour l'avenir des Herbiers

Deuxième bonne nouvelle du budget 2022, c'est évidemment l'investissement massif qui est prévu. Au total, plus de 6,6 millions d'euros d'investissements sont prévus : dans les écoles, dans les salles de sport, dans la voirie, dans les bâtiments communaux, dans nos espaces verts, etc. Il s'agit de conforter notre qualité de vie et de continuer à faire rayonner la ville des Herbiers. Un double objectif que nous maintenons depuis 8 ans déjà !

Notons notamment trois chantiers importants : la création d'une voie piétonne en centre-ville entre la Cour de la Mission, à côté de l'église Saint-Pierre et la place des Droits de l'homme, le lancement de réhabilitation de l'avenue Clémenceau et les débuts du grand projet d'aménagement de l'esplanade du donjon d'Ardelay.

#### Un coup de pouce pour les familles

Enfin, lors du conseil municipal du 7 février, un coup de pouce a été donné aux familles. Un coup de pouce très concret. En effet, depuis la rentrée de janvier, les familles subissent les protocoles sanitaires de l'Éducation nationale. Entre les cas contact, les tests et auto-tests à répétition, les classes fermées, etc. Les premières semaines de l'année 2022 n'ont pas été des longs fleuves tranquilles pour les parents d'élèves.

Voilà pourquoi, nous avons décidé de ne pas pénaliser les familles qui n'avaient pas eu le temps d'annuler les inscriptions de cantines et d'accueils périscolaires de leurs enfants. Un simple coup de pouce apprécié !

Vous pouvez compter sur nous.

Bien cordialement.

La majorité municipale avec Véronique Besse